



## La Gazette de l'Amicale

Infos-Plaisance N° 57 - Avril 2022



Lat : 47°16'18 N

Long : 02°10'00 O



**Fête De la Mer 2022 (et vide-greniers) : Dimanche 24 juillet**



**A.G. du 5/03/2022** : Compte rendu complet au bureau de l'Amicale et sur [www.apsbm.fr](http://www.apsbm.fr)  
L'Assemblée était présidée par **Jean-Claude LEFORT**, président de l'association assisté d'un secrétaire de séance, **Alain TESSIER**, secrétaire de l'association.

Le bilan financier présente une bonne santé financière. Les comptes sont approuvés à l'unanimité et l'Amicale félicite de nouveau **Patrice Allin** pour sa disponibilité et sa rigueur légendaire. **Jacques CROYAU**, contrôleur des comptes a confirmé la véracité et la conformité des comptes. **Yannick MOREZ**, le Maire de Saint-Brévin, est intervenu lors de l'A.G., ainsi que la **SNSM** de Pornichet, qui a rappelé leur rôle et les interventions effectuées en 2021. La 1<sup>ère</sup> cause de dépannage est encore et toujours la panne moteur. Révisez en totalité votre moteur pour votre sécurité et pour ne pas faire partie des statistiques...

L'Amicale a remis à la SNSM côte d'Amour-Pornichet un don de 650 €.

**Dîner de l'Amicale** : Une fois de plus, le dîner a été annulé par prudence sanitaire.

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration : **Patrice ALLIN, Roland ALLIN, Jacky BELZ, Thierry CORNEILLET, Christian LAFILLE, Alain TESSIER** ont tous été réélus à l'unanimité.

Responsables : **Thierry Corneillet** pour les festivités (dont Fête De La Mer) et **Serge CAILLAUD** pour les travaux.

**DONS** : le C.A. a voté à l'unanimité le versement de 3 dons au total de 900€, en faveur de 3 associations (300€ chacune) gérant les victimes de la guerre Ukrainiens.

**Nettoyage des parcs** : cette journée est fixée au **samedi 9 avril** dès 9H00.

**Cotisation** : ce rappel pour ceux qui n'ont pas encore réglé leur **cotisation 2020 de 45 €**.

Après le 31 mars, la cotisation sera de **55 euros** (*Attention au 10 euros de pénalité*) et le badge sera désactivé.

**Déduction fiscale** : les adhérents à la FNPP doivent compléter leur adresse sur le « *Certificat de déductibilité fiscale* », qui a été adressé par mail en janvier. Il est joint à la Gazette par courrier pour ceux dont nous n'avons pas l'adresse mail.

**INFOS.** : Le **ponton** a été remonté par les bénévoles de l'Amicale des Plaisanciers et nous demandons à tous d'en prendre soin et d'effectuer avec les bateaux des accostages et non des « appontages ». Deux bateaux pourront accoster simultanément. La déambulation d'enfants est sous la responsabilité de leurs parents.

Une **girouette**, réalisée par l'Amicale, sera érigée en place de la manche à air.

**Rénovation des corps-morts** : La campagne d'entretien des mouillages va commencer. Les bénévoles souhaitant participer à l'entretien doivent s'inscrire au bureau ou par mail.

**Conseil d'Administration du 18 mars - Election du Bureau 2022**  
Président de l'Amicale des Plaisanciers : Jean-Claude **LEFORT**  
1<sup>er</sup> Vice-Président : Christian **ROBERDEL**  
2<sup>ème</sup> Vice-Président : Bruno **GUICHARD**  
**Trésorier : Dominique MAGRÉ** (Adjoint : **Patrice ALLIN**)  
**Secrétaire : Alain TESSIER** (Adjoint : Christian **COGAN**)

### **Le mot du Président : Jean-Claude LEFORT**

Le Conseil d'Administration vient de m'accorder pour une nouvelle année toute sa confiance en m'élisant Président de l'Amicale des Plaisanciers. Je tiens à le remercier de cette confiance et je m'efforcerai d'effectuer cette tâche avec beaucoup d'application et de loyauté.

L'association a besoin de tous ses bénévoles, car sans eux, elle ne pourrait exister. Je remercie donc toutes ces personnes pleines d'enthousiasme, de compétences et d'engagement qui interviennent pour mener à bien, nos projets qu'ils soient techniques ou festifs (fête de la mer, sardinade, etc...) tout cela dans un bon esprit d'équipe et de convivialité.

Nous accueillons au poste de trésorier **Dominique MAGRÉ** et lui souhaitons la bienvenue au sein du bureau et nous remercions **Patrice ALLIN** qui a assuré ce poste pendant 17 années. La porte est ouverte à tous ceux qui désireraient nous rejoindre. Nous comptons à ce jour 335 adhérents. L'association est ouverte tous les mercredis après-midi. Alors venez nous voir...

Cette association dynamique, qui a pour passion le milieu halieutique, va créer des ateliers pêche (montages des lignes, techniques de pêche, spots de pêche, choix de matériel etc..), organiser des sorties en bateaux pour taquiner dorades, seiches, maquereaux, etc., sans oublier la pêche aux moules. Ce sont des journées très animées et très agréables. Cette année nous ferons une formation aux premiers secours.

La réglementation évolue et pour rappel la pêche du « bar » est interdite au filet. Prévoyez une canne à pêche... La formation et les informations réglementaires sont dispensées à chaque réunion. La plaisance c'est un loisir avec du respect pour le milieu marin.

Je remercie également la Mairie qui nous apporte son concours lors de nos manifestations et reste à l'écoute de nos divers besoins. Un nouveau ponton a été installé en 2021 et cette année il sera agrandi et pourra accueillir deux bateaux.

Un conseil : n'oubliez pas d'enfiler vos gilets de sauvetage sur les annexes comme à bord des bateaux. Il en va de votre sécurité et aussi de ceux que vous emmenez. Pas d'imprudences....

Les amis c'est parti !!! Cap 2022

Je vous souhaite à tous une plaisance agréable, ainsi qu'une pêche sereine et raisonnée



Le numéro d'immatriculation du navire est obligatoire dans le cockpit ou poste de pilotage :  
***L'Amicale vous offre gratuitement la marque d'identification interne sur bandeau d'1 cm, comportant l'immatriculation et le nom du bateau.***

Histoire de sourire : quelle est la monnaie des marins ? Les sous-marins !  
Que prend un éléphant dans un bar ? Beaucoup de place...

**Rédacteur : Christian C.**